TABLEAU DES PRESTATIONS SANTÉ

La SMAR a revalorisé substantiellement ses prestations (implants dentaires, chirurgie laser myopie, médecines douces, dépassements d'honoraires dans certains cas ...)

Remboursement Sécurité sociale + SMAR	Niveau 1 Saule	Niveau 2 Érable	Niveau 3 Chêne
Maladie			
Dans le cadre du parcours de soins coordonnés			
Actes cliniques (consultation et visite)	100%	100%	130%
Actes de radiologie et d'échographie	100%	100%	130%
Actes chirurgicaux, d'obstétrique et d'anesthésie réalisés hors hospitalisation	100%	100%	130%
Hors parcours de soins coordonnés			
Actes cliniques (consultation et visite)	60%	60%	60%
Actes de radiologie et d'échographie	60%	60%	60%
Actes chirurgicaux, d'obstétrique et d'anesthésie réalisés hors hospitalisation	60%	60%	60%
Actes non concernés par le parcours de soins			
Actes d'auxiliaires médicaux	100%	100%	100%
Pharmacie / Laboratoire			
Vignettes blanches	100%	100%	100%
Vignettes bleues	70%	100%	100%
Vignettes orange	15%	15%	100%
Analyses médicales / laboratoire	100%	100%	100%
Hospitalisation (respect du parcours de soins)			
Dans les établissements conventionnés RFH	Tarif RFH	Tarif RFH	Tarif RFH
Dans les établissements non conventionnés RFH Actes cliniques et actes techniques pratiqués			
par médecin généraliste ou spécialiste	100%	100%	130%
Actes de radiologie et d'échographie	100%	100%	130%
Actes chirurgicaux, d'obstétrique et d'anesthésie	100%	100%	130%
Frais de séjour	100%	100%	100%
Chambre particulière	forfait départemental	forfait départemental	forfait départemental
Forfait journalier hospitalier	18 € (limité à 365 j)	18 € (illimité)	18 € (illimité)
Forfait journalier secteur psychiatrique	13,50 € (limité à 365 j)	13,50 € (illimité)	13,50 € (illimité)
Participation forfaitaire (18€ sur actes > à 120€)	/	prise en charge	prise en charge
Transports	100%	100%	100%
Frais d'accompagnement pour un enfant de -10 ans ou -20 ans si handicapé	25 €	25 €	25 €

TABLEAU DES PRESTATIONS SANTÉ (SUITE)

	3.70			
Remboursement Sécurité sociale + SMAR	Niveau 1 Saule	Niveau 2 Érable	Niveau 3 Chêne	
Dentaire				
Prothèse dentaire fixe La SMAR fait, pour la détermination de ses prestations en m la Mutualité Fonction Publique (MFP) et la Confédération des soins.		-		
Prothèses effectuées chez les chirurgiens-dentistes signataires du protocole MFP/CNSD (forfait) (1)				
Couronne provisoire (sur toutes dents sauf molaires)	48,90 € *	48,90 € *	48,90 € *	
Couronne métallique (sur toutes dents SPR50)	244,50 € *	244,50 € *	244,50 € *	
Couronne incrustation vestibulaire (sur toutes dents sauf molaires SPR50)	326 € *	326 € *	326 € *	
Couronne céramo-métallique (sur toutes dents sauf molaires SPR50)	407,50 € *	407,50 € *	407,50 € *	
Prothèses effectuées chez les chirurgiens-dentistes non signataires du protocole MFP/CNSD (forfait) (1)				
Couronne provisoire (sur toutes dents sauf molaires)	/	/	48,90 € *	
Couronne métallique (sur toutes dents SPR50)	161,25 €	215 €	478,38 €	
Couronne incrustation vestibulaire (sur toutes dents SPR50)	161,25 €	215 €	478,38 €	
Couronne céramo-métallique (sur toutes dents SPR50)	161,25 €	215 €	478,38 €	
Prothèses dentaires amovibles				
Prothèse dentaire remboursée par la Sécurité				
sociale (toute prothèse autre que prothèses ci-dessus)	150%	200%	445%	
Soins et actes				
Soins conservateurs ou chirurgie dentaires	95%	100%	100%	
Détartrage complet	100%	100%	100%	
Inlay core	100%	150%	200%	
Orthodontie acceptée par la Sécurité sociale	100%	200%	300%	
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale (enfants 16-18)	/	301 € / an	301 € / an	
Prothèse dentaire non remboursée par la Sécurité sociale (limité à 5 dents par an)	/	91 € / dent	91 € / dent	
Implant	/	200 € / an	350 € / an	

^{*}Ces forfaits en Euros peuvent être réévalués chaque année. (1) Pour connaître les dentistes "CNSD", contactez le 0821 08 9000